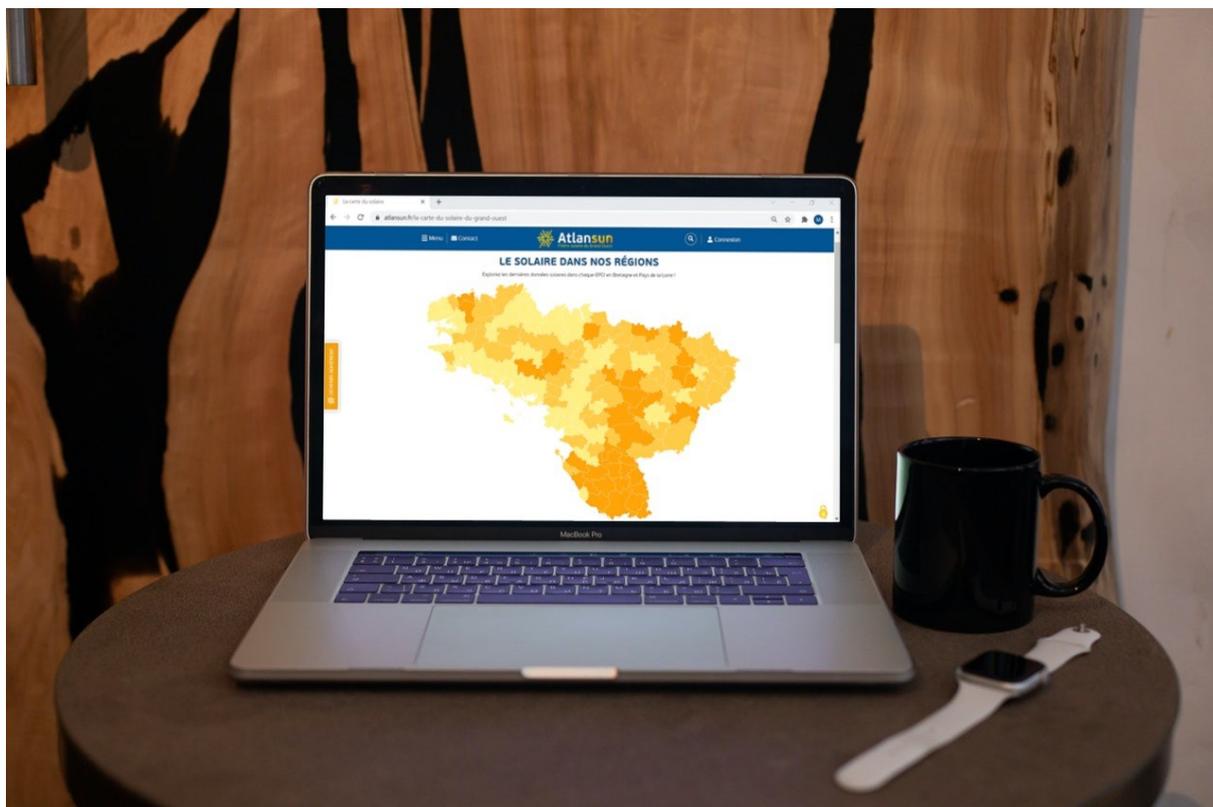


# CARTE SOLAIRE DU GRAND OUEST

Informations sur les données et sources choisies



[www.atlansun.fr/la-carte-du-solaire-du-grand-ouest](http://www.atlansun.fr/la-carte-du-solaire-du-grand-ouest)

# SOMMAIRE

<b>Sommaire .....</b>	<b>2</b>
<b>Présentation d'Atlansun .....</b>	<b>3</b>
1. Atlansun, le réseau de la filière solaire du Grand Ouest.....	3
2. Les missions d'Atlansun.....	3
Promotion du solaire .....	3
Animer le réseau du solaire du Grand Ouest .....	3
<b>Contexte et données de la carte du solaire .....</b>	<b>4</b>
1. Les objectifs de la carte .....	4
2. Le mode de calcul .....	4
3. Les contours de la carte.....	4
4. Les données régionales.....	5
5. Les données des EPCI.....	5-7
Les données du territoire .....	5
Les données solaires générales du territoire .....	6
Les données du photovoltaïque sur le territoire.....	6
Les données du solaire thermique sur le territoire .....	7
Les données Atlansun du territoire.....	7
<b>Mise à jour et contacts.....</b>	<b>8</b>

# PRÉSENTATION D'ATLANSUN

## 1. Atlansun, le réseau de la filière solaire du Grand Ouest

Atlansun est le réseau regroupant l'ensemble des acteurs professionnels de la **filière solaire du Grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire)**.

L'association a été créée en juillet 2012. Ce réseau d'acteurs du Grand Ouest regroupe des **entreprises du solaire**, des **collectivités**, des **établissements de formation** et/ou de recherche, des **associations**. Il regroupe, en novembre 2021, **plus de 180 structures du Grand Ouest** représentant l'ensemble de la chaîne de valeur du solaire (de la recherche aux donneurs d'ordres). Ses membres sont organisés en trois collèges : Entreprises, Formation-recherche, Institutionnels & partenaires. Pour voir nos membres : [www.atlansun.fr/nos-membres](http://www.atlansun.fr/nos-membres)

La constitution du **Conseil d'administration** et de **l'équipe** est visible ici : [www.atlansun.fr/qui-sommes-nous/l-equipe](http://www.atlansun.fr/qui-sommes-nous/l-equipe)

La mission d'Atlansun est de **contribuer au développement de la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable** sur les territoires du Grand Ouest.

Pour ce faire, Atlansun œuvre en favorisant les synergies et en contribuant à l'émergence de projets, au service de tous : entreprises, particuliers, collectivités. L'enjeu derrière son action ? La **transition énergétique** des territoires.

## 2. Les missions d'Atlansun

### Promotion du solaire

- Informer & sensibiliser sur **l'énergie solaire photovoltaïque** (production d'électricité) et **l'énergie solaire thermique** (production de chaleur ou d'eau chaude)
- Accompagner les porteurs de projets solaires : collectivités, entreprises régionales...
- Mettre en relation les acteurs : événements professionnels, intervention d'experts, retours d'expériences...

### Animer le réseau du solaire du Grand Ouest

- Encourager & faciliter la montée en compétences des membres de la filière.
- Favoriser la formation et l'emploi régional.
- Contribuer à la compétitivité des acteurs du solaire.
- Développer le solaire de demain en favorisant l'innovation et l'émergence de nouveaux modèles.

# CONTEXTE ET DONNÉES DE LA CARTE DU SOLAIRE

## 1. Les objectifs de la carte

- Booster l'émergence de projets solaires sur le territoire.
- Mieux comprendre les objectifs et besoins des EPCI pour répondre à leurs attentes.
- C'est aussi un outil d'échanges, d'aide à la décision et d'analyse dans l'élaboration de stratégies territoriales.

## 2. Légende de la carte et mode de calcul

-  0 à 100 Wh/an/habitant
-  100 à 200 Wh/an/habitant
-  200 Wh/an/habitant et plus

La couleur de chaque territoire correspond à l'énergie produite par an par habitant, calculée via la formule :

**Énergie solaire produite par an dans un EPCI (en Wh) / Nombre d'habitants de l'EPCI**

L'énergie solaire produite par an dans un EPCI est affichée en GWh sur la carte. (Pour ce calcul, le chiffre est converti en Wh.) Cette donnée regroupe l'énergie solaire photovoltaïque et thermique.

Le chiffre du nombre d'habitants dans un EPCI provient des données de l'INSEE datant de 2017. *Cette donnée sera mise à jour au printemps 2022.*

## 3. Les contours de la carte

Les contours des territoires de la carte ont été réalisés dans le respect de [la cartographie des EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2021](#) provenant du site gouvernemental des collectivités locales : [www.collectivites-locales.gouv.fr](http://www.collectivites-locales.gouv.fr)

Les contours de la carte ne prennent donc pas en compte les modifications sur les territoires des EPCI après le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## 4. Les données régionales

- L'énergie photovoltaïque produite par an provient d'une donnée extraite du Registre National des installations de production de stockage de l'électricité : fichier [opendata.reseaux-energies](https://opendata.reseaux-energies.fr/). Les chiffres pour chaque territoire se réfèrent à la période de mars 2020 à mars 2021. L'énergie photovoltaïque produite par an a été obtenue en faisant la somme des données liées aux EPCI de la région.
- L'énergie solaire thermique produite par an est une donnée simulée d'après les chiffres du [Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération 2020](#). Elle est calculée selon la formule :

**Somme de l'énergie solaire thermique produite par an de chaque EPCI de la région / Nombre d'habitants dans la région**

- L'énergie produite annuellement par habitant est un parallèle fait entre la production d'énergie solaire dans la région et son nombre d'habitants. Cette donnée tient compte de l'ensemble de la production solaire du territoire (entreprises, industries, habitations ...). La formule de calcul est la suivante :

**Somme de la production d'énergie solaire par an de chaque EPCI de la région / Nombre d'habitants dans la région**

- Les données « objectif 2030 SRADDET » de l'énergie solaire sont issues du rapport sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de chacune des deux régions.

## 5. Les données des EPCI

Les différentes données de chaque EPCI peuvent être classées en plusieurs catégories :

- **Les données du territoire**

- Le département du chef-lieu de l'EPCI
- L'objectif PCAET qui provient du Plan Climat Air Énergie de chaque territoire (lorsque ceux-ci sont accessibles et en ligne).
- Le nombre d'habitants par EPCI provient des chiffres 2017 de l'INSEE. *Ces données seront mises à jour au printemps 2022.*

- **Les données solaires générales du territoire**

- La consommation électrique annuelle du territoire provient du fichier [opendata.reseaux-energies](https://opendata.reseaux-energies.fr/) intitulé « Consommation EPCI annuelle ». Dans cette carte, seules sont indiquées les données de la consommation électrique totale de l'année la plus récente, soit l'année 2019.
- La consommation électrique annuelle par habitant est un parallèle fait entre la consommation électrique de l'EPCI et son nombre d'habitants. Cette donnée tient compte de l'ensemble de la consommation du territoire (entreprises, industries, habitations ...). La formule de calcul est la suivante :

**Consommation électrique annuelle dans chaque EPCI / Nombre d'habitants de l'EPCI**

- Via la donnée « plan d'action solaire », la carte permet de recenser les EPCI qui ont construit et adopté un plan d'action de l'énergie solaire à la suite de l'élaboration de leur PCAET.
- Via la donnée « cadastre solaire », la carte permet de recenser les EPCI disposant d'outils permettant aux habitants de l'EPCI de visualiser et deviser leur potentiel solaire en toiture. Pour cette donnée, il est affiché le lien vers le cadastre solaire en question ou, dans le cas où le cadastre est en cours d'élaboration, il est indiqué « en cours ».

- **Les données du photovoltaïque sur le territoire**

Toutes les données photovoltaïques des différents EPCI proviennent du fichier [opendata.reseaux-energies](https://opendata.reseaux-energies.fr/), pour la période de mars 2020 à mars 2021.

- L'énergie solaire photovoltaïque produite par an correspond à la somme de l'énergie produite par les centrales photovoltaïques recensées par Enedis à mars 2021 sur chaque EPCI.
- La puissance photovoltaïque représente la somme des puissances de toutes les centrales photovoltaïques recensées par Enedis en mars 2021 sur chaque EPCI.
- Le nombre de centrales photovoltaïques désigne la somme de toutes les centrales photovoltaïques recensées par Enedis à mars 2021.

- **Les données du solaire thermique sur le territoire**

Les données solaire thermique sont des estimations réalisées grâce aux données présentes à la page 29 et 30 du [Panorama de la chaleur renouvelable 2020](#) sur des données au 31 décembre 2019.

- La surface installée en solaire thermique :

Pour la Bretagne, les chiffres donnés par le Panorama de la chaleur renouvelable 2020 est de 22 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants. La formule utilisée est donc la suivante :

**Nombre d'habitants de l'EPCI x 22 m<sup>2</sup> / 1 000 habitants**

Pour les Pays de la Loire, les chiffres donnés par le Panorama de la chaleur renouvelable 2020 est de 31 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants. La formule utilisée est donc la suivante :

**Nombre d'habitants de l'EPCI x 31 m<sup>2</sup> / 1 000 habitants**

- L'énergie solaire thermique produite par an :

Partons du principe que la productivité solaire utile (ESU) minimale estimée dans une étude de faisabilité est en moyenne de **450 kWh utile/m<sup>2</sup> de capteur solaire**, d'après les [conditions d'éligibilité et de financement d'une installation solaire thermique pour la production d'eau chaude en métropole](#).

Sur la base de ces estimations, nous avons utilisé la surface installée en solaire thermique calculée ci-dessus d'après les données du Panorama de la chaleur renouvelable 2020. Cela représente 22 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants pour la Bretagne et 31 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants en Pays de la Loire. La formule utilisée est donc la suivante :

**Surface installée en solaire thermique dans l'EPCI x 450 kWh**

- **Les données Atlansun du territoire**

- Via la donnée « nombre de membres Atlansun », la carte permet de recenser dans chaque EPCI les adhérents Atlansun œuvrant sur le territoire (à la date d'octobre 2021). C'est l'adresse du siège social de l'entreprise, ou du bureau régional ou local sur le territoire qui est prise en compte.
- Via la donnée « fiche référence Atlansun », la carte permet de renvoyer vers les [fiches références Atlansun](#) qui présentent des centrales solaires « modèles » sur le territoire, réalisées par des adhérents d'Atlansun.

# MISE À JOUR

Cette carte est un **outil collaboratif, en construction et en évolution constante**. Elle est donc amenée à évoluer dans le temps. Si vous souhaitez nous communiquer des données ou si vous pensez à des évolutions pour cette carte, vous pouvez envoyer un message au contact suivant :

## CONTACT

Vous avez une question ou un commentaire à nous adresser ? N'hésitez pas à nous contacter sur : [contact@atlansun.fr](mailto:contact@atlansun.fr)